

Alès, le 3 juillet 2017

Note à l'attention des élèves

Objet : Transport et moyens d'accès aux sites de l'école à partir de la rentrée 2017

Face à l'augmentation du nombre d'étudiants et à la limitation des espaces dédiés aux véhicules, je suis amené, à partir de cette rentrée scolaire 2017, à restreindre l'accès des véhicules sur les sites d'Alès et, en conséquence, à réduire drastiquement le nombre de places de parking disponibles pour les élèves. Je souhaite ainsi rendre les sites d'études de Croupillac (Louis Leprince-Ringuet) et Clavières les plus piétons possible.

A cet effet, je vous informe que l'accès à l'école par des véhicules personnels vous sera interdit sur Croupillac, et réservé exclusivement à quelques véhicules favorisant le covoiturage en ce qui concerne le site de Clavières.

Les places de parking extérieures à l'école étant en nombre très limité, je vous demande de vous engager à privilégier tout autre moyen d'accès qu'il soit pédestre, cycliste ou en transports en commun.

Les autorisations d'accès aux véhicules favorisant le covoiturage seront délivrées de manière très limitée et strictement contrôlées. Les forces de police seront amenées à verbaliser tout véhicule qui serait garé sur la voie publique dans l'irrespect des règles applicables.

Cet engagement fort participera également à la lutte contre la pollution, à la diminution des risques routiers ainsi qu'au respect de l'environnement et à la tranquillité des riverains. C'est une décision profitable à chacun et à la collectivité.

Pour vous faciliter l'utilisation de ces moyens écoresponsables, des dispositions sont prises en concertation avec la mairie d'Alès et le syndicat mixte des transports du bassin alésien. Le nombre d'emplacements pour les vélos sur l'école est très fortement augmenté dès cette rentrée. Les pistes cyclables reliant la maison des élèves, l'école et le centre-ville font l'objet d'un entretien régulier. La fréquence des bus desservant l'école et la gare depuis la maison des élèves est augmentée et les horaires optimisés.

La notice technique ci-jointe vous en présente les détails et les plans des trajets. Je vous demande de signer la lettre d'engagement insérée dans votre dossier d'inscription.

Comptant sur votre engagement, je vous souhaite une excellente rentrée scolaire à Mines Alès !

Le directeur de l'école

Bruno GOUBET

